Stage 2027 : Recensement de plantes aquatiques en étangs - Caldésie à feuilles de Parnassie & Utriculaires sp.

Contexte

La Caldésie à feuilles de Parnassie est une plante aquatique/amphibie inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats. La Brenne est probablement encore le bastion français pour cette espèce impliquant pour le Parc de la Brenne une responsabilité particulière vis-à-vis de ce taxon.
Plus de 3000 étangs se trouvent dans la zone Natura 2000 "Grande Brenne" (58 000 ha) ou dans la Zone RAMSAR "La Brenne" (144 000 ha). Parmi eux, 129 sont connus pour avoir abrité un jour cette espèce entre 1885 et 2026.
La présence de la Caldésie est régulièrement évaluée (tous les 4 ans environ) et le Parc réalisera un nouveau recensement en 2027. Plus communes, deux espèces d'Utriculaire seront également inventoriées à cette occasion.
La présence de l'Ecrevisse rouge de Louisiane fait peser des menaces sur les plantes aquatiques s.l. de ce territoire. Ces recensements participeront – à leur échelle - à l'évaluation de l'état de conservation de la flore aquatique des étangs, également impactée par Le changement climatique.

Mission :

- Re-contact propriétaire
- Prospections botaniques de terrain en étang :
 - Identification, cartographie, évaluation des effectifs de Caldésie
 - Identification, cartographie de l'Utriculaire commune et de l'Utriculaire de Brenne
 - Evaluation des surfaces d'herbiers aquatiques (s.l.) par pièce d'eau
- Indices de présence de l'Ecrevisse rouge de Louisiane, (voire du Ragondin)
- Saisie des données dans « Caldesia », la base de données naturaliste du Parc (Geonature)
- Compte-rendu simplifié (carte) aux propriétaires
- Rédaction/synthèse de l'état de conservation de ces espèces aquatiques « phare » de la flore des étangs de Brenne.

Profil :

- Etudes supérieures nature/environnement (BTS-GPN, M1, M2...)
- Connaissances naturalistes et fort intérêt pour la botanique
- Connaissance des SIG (QGIS …)
- Facilités relationnelles, aptitude à travailler en équipe.

Informations complémentaires :

- Début du stage : possible de mai à juillet – à discuter
- Durée : 3 à 5 mois
- Lieu : Maison du Parc (ROSNAY)
- Permis B et véhicule personnel nécessaires (frais de déplacements remboursés)
- Indemnisation mensuelle selon barème en vigueur (ex : 693 € / mois en 2026).

Intégration au sein du Parc

- Le stagiaire sera rattaché à la cellule nature-environnement du Parc naturel régional de la Brenne (Maison du Parc - Le Bouchet – 36300 Rosnay / 02 54 28 12 12)
- La mission sera encadrée par François PINET, chargé de mission en écologie (f.pinet@parc-naturel-brenne.fr)